

**Compte rendu  
De l'Assemblée Générale Ordinaire  
De l'A.F.M.A.C.S. réunie le 13 Juin 2025**

Le vendredi 13 Juin 2025 à 18h15, les membres de l'Association, se sont réunis au Siège situé au Centre Socioculturel sur convocation du Conseil d'Administration en date du 26 Mai 2025.

L'Assemblée Générale a été présidée par M. Gaël OSTACH en sa qualité de Président. Le secrétariat a été assuré par Mme Chantal LANDRON, en sa qualité de secrétaire.

A la table des Officiels, ont siégé :

- M. Gaël OSTACH, Président de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Mickaël CLAPIEN, Directeur de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Grégory BARTHOLOMEUS, Maire de Fort Mardyck,
- M. Patrice DESBONNETS, Commissaire aux comptes du Cabinet In Extensio Nord Audit
- Mme Alexandra VERBRUGGHE, Trésorière de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Chantal LANDRON, Secrétaire de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Rémi ARRIETA, Chargé de Conseil et développement en Actions Sociales de la Caisse d'Allocations Familiales De Dunkerque

Étaient présents parmi les Administrateurs :

- Mme Florence BOUTEILLE-SAIHI, Membre de droit de l'A.F.M.A.C.S.
- Mme Lucienne GLAISE, Membre de l'A.F.M.A.C.S.
- Mme Liliane BARTHOLOMEUS, Membre de l'A.F.M.A.C.S.

Étaient présents parmi les partenaires :

- M. Jean François DEBRIL, Adjoint chargé du cadre de vie et du Développement Durable
  - Mme Mauricette OFFE, Conseillère déléguée aux Personnes Agées
  - Mme Anne-Marie FATOU, Conseillère Municipale à Dunkerque chargée de l'animation en direction des séniors.
- Ainsi que des salariés, des bénévoles et des adhérents

Etaient excusés :

- M. Didier SYMCZAK, Adjoint chargé des finances, des Ressources Humaines, de l'Urbanisme et de la Tranquillité
- Mme Ingrid MALLET, Directrice de la S.C.A.S.

54 droits de vote ont été distribués à l'accueil pour les familles adhérentes en 2025

Ouverture de la séance à 18h15 par M. Gaël OSTACH, Président de l'A.F.M.A.C.S.

Après un petit mot d'accueil et de bienvenue, il remercie les membres présents, la Commune, les partenaires, les bénévoles, les salariés, les adhérents et les différentes associations présentes.

Le Président déclare ouverte la 44<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'A.F.M.A.C.S. devant environ 90 personnes et présente le Rapport Moral. Il donne ensuite la parole au Directeur M. Mickaël CLAPIEN, pour la présentation du Rapport d'Activités 2024.

❖ **1<sup>ère</sup> résolution : Rapport Moral et Rapport d'Activités 2024**

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral présenté par le Président Monsieur Gaël OSTACH et le rapport d'activités présenté par le Directeur Monsieur Mickaël CLAPTIEU.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **2<sup>ème</sup> résolution : Bilan financier 2024 et le rapport sur les comptes du commissaire aux comptes**

L'Assemblée Générale prend connaissance des comptes présentés et des événements post-clôture présentés par Mme Alexandra VERBRUGGHE, Trésorière de l'A.F.M.A.C.S. ainsi que du rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes In Extensio Nord Audit, présenté par M. Patrice DESBONNETS pour l'exercice s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Elle constate et approuve le déficit de 44 355.88 € et donne quitus pour le mandat

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **3<sup>ème</sup> résolution : Affectation du déficit en report à nouveau**

L'Assemblée Générale conformément aux propositions du Conseil d'Administration décide d'affecter le déficit d'un montant de 44 355.88 € en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **4<sup>ème</sup> résolution : Le rapport spécial du Commissaire aux comptes**

L'Assemblée Générale prend connaissance du Rapport spécial du commissaire aux comptes In Extensio Nord Audit présenté par M. Patrice DEBONNETS mentionnant la convention réglementée avec la commune de Fort Mardyck concernant la subvention de fonctionnement. L'Assemblée Générale approuve cette résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **5<sup>ème</sup> résolution : Le budget prévisionnel 2024**

L'Assemblée Générale approuve les comptes prévisionnels 2025 présentés par Mme Alexandra VERBRUGGHE, Trésorière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

❖ **6<sup>ème</sup> résolution : Gratuité de l'adhésion 2025**

L'Assemblée Générale propose la gratuité de :

- L'adhésion familiale 2026 valable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre
- L'adhésion individuelle jeune de 2026 valable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre
- L'adhésion associative 2026 (Uniquement pour les associations gestionnaires de MECS (Maison d'enfants à Caractères Social) valable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre

L'Assemblée Générale approuve cette résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

❖ **7<sup>ème</sup> résolution : Fin du mandat de M. Gaël OSTACH, Administrateur et son renouvellement**

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de l'administrateur : M. Gaël OSTACH et de sa demande de renouvellement de son mandat pour 4 années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **8<sup>ème</sup> résolution : Fin du mandat de Mme Lucienne GLAISE, Administratrice et son renouvellement**

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de l'administratrice : Mme Lucienne GLAISE et de sa demande de renouvellement de son mandat pour 4 années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **9<sup>ème</sup> résolution : Démission de M. Gilliane LETESSIER, Administratrice**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de l'administratrice : Mme Gilliane LETESSIER

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **10<sup>ème</sup> résolution : Candidature au sein du Conseil d'Administration de Mme Céline DEDECKER, Administratrice**

L'Assemblée Générale prend acte de la candidature de Mme Céline DEDECKER

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **11<sup>ème</sup> résolution : Candidature au sein du Conseil d'Administration de M. Ayoub FATHI, Administrateur**

L'Assemblée Générale prend acte de la candidature de M. Ayoub FATHI

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

✦ **12ème résolution : Pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal**

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale pour remplir toutes les formalités à effectuer. L'Assemblée Générale approuve cette résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✦ **Intervention des partenaires**

M. Gaël OSTACH remercie Monsieur le Maire, Grégory BARTHOLOMEUS d'être présent et lui donne la parole. Monsieur le Maire, Grégory BARTHOLOMEUS est satisfait de ce qui est réalisé au sein de l'AFMACS, colos apprenantes, les différents stages à thèmes : sportifs, culturels, mise en place des ACM à la journée pour les 6-11 ans à titre expérimentale, souhait de mettre en place également pour les 2-6 ans, les mercredis et périscolaire sur l'année à venir. Conscient que l'élément central d'un bon fonctionnement d'une association est la situation financière. Il met tout en œuvre pour que le budget soit équilibré (audit de la CUD). Monsieur le Maire précise que nous avons tout son soutien pour nos projets. Enfin, Monsieur le Maire remercie le Président, le Directeur, le personnel et les bénévoles pour leur investissement.

✦ **Remerciement aux bénévoles**

M. Gaël OSTACH remercie les bénévoles de leur engagement pour leur investissement au sein de l'Association. Il remet un petit présent à chaque bénévole. Le président précise également des nouveautés sur l'année 2025 : nouvelles activités (sophrologie, yoga, relimage), l'expérimentation des ACM à la journée, des colos apprenantes, les stages sportifs et culturels. Il indique également que le secteur jeunesse est renforcé avec l'arrivée de Noémie et Axel. Il remercie également l'ensemble des salariés pour leur professionnalisme. Il propose ensuite de partager le verre de l'amitié.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-verbal, signé par le Président et la Secrétaire de séance.

La Secrétaire,

Chantal LANDRON



Le Président,

Gaël OSTACH



